

Sommaire

Actualité du Réseau Paysage

Flash actualité

Zoom sur...

Animation, manifestation
colloque...

À lire, à voir, à découvrir...

Flash actualité

La Convention Européenne du Paysage fête ses 25 ans !

La Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage a été ouverte à la signature à Florence (Italie) le 20 octobre 2000.

Ratifié à ce jour par 40 États membres (dont la France le 20 décembre 2006), ce traité vise à promouvoir la protection, la gestion et l'aménagement des paysages dans toute l'Europe. La convention reconnaît que les paysages sont un élément fondamental de l'identité de l'Europe, sur les plans de la culture, de l'écologie et de l'économie. Elle encourage les pouvoirs publics et les populations locales à participer activement à la gestion durable de leurs paysages.

Cet anniversaire a été marqué par une conférence ministérielle informelle à Florence les 27 et 28 octobre derniers.

Bon anniversaire !

Le mot du directeur régional

En cette fin d'année 2025, le réseau paysage va prendre un nouvel essor par l'arrivée de nouveaux partenaires importants en Occitanie, d'une part le Réseau des Parcs Naturels Régionaux, acteur majeur des territoires ruraux et, d'autre part, l'Association Française des Arbres et des Haies Champêtres (AFAHC) d'Occitanie qui œuvre au développement des plantations arborées, des haies et bandes plantées partout en Occitanie. Ces deux structures vont intégrer le comité d'animation et seront force de proposition pour de nouvelles actions de sensibilisation, de formation ou de publication au sein de notre réseau paysage régional.

Cela nous promet une année 2026 riche en événements autour du paysage.

Avec un peu d'avance, nous vous souhaitons aussi de belles fêtes de fin d'année.

Bonne lecture.



Alain MONTEIL

Actualité du Réseau Paysage Occitanie

Accueil du public dans les sites naturels d'Occitanie, des paysages de proximité à ménager

Ce cinquième opus de la collection « les paysages d'Occitanie » est finalisé et déjà sur notre site internet. Il devrait prochainement faire l'objet d'une édition papier.

Cette plaquette traite de la fréquentation des sites naturels et patrimoniaux qui est en forte hausse, même parfois dans des sites de proximité. Promotion touristique, applications de voyage et communication numérique concourent à l'afflux de visiteurs dans des espaces de grande qualité mais souvent très fragiles.

Cette surfréquentation interroge quant à la banalisation qui se produit alors : interventions maladroites, érosion des valeurs qui font l'intérêt de ces sites.

Croisant les différents usages, les besoins des propriétaires ainsi que les représentations et les valeurs patrimoniales d'un lieu, le projet de paysage est un allié pour coconstruire et accompagner concrètement son aménagement et sa gestion dans le temps.



Il est disponible en téléchargement sur le site internet du réseau paysage :

<https://www.reseau-paysage-occitanie.fr/publication/accueil-du-public-dans-les-sites-naturels-doccitanie-des-paysages-de-proximite-a-menager/>

Élargissement du comité d'animation du Réseau Paysage Occitanie

De nombreux acteurs œuvrent en Occitanie autour du paysage, chacun étant organisé dans un cadre socio-professionnel spécifique. Depuis plus de 20 ans, notre réseau a contribué à dépasser ces clivages en associant des organismes de différentes origines, sous l'impulsion des services régionaux du Ministère chargé de la Transition écologique et des CAUE d'Occitanie.

Au lendemain de la création de l'Occitanie, l'Université Paul Valéry de Montpellier et l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier avaient signé la convention partenariale, contribuant ainsi à étendre le réseau.

Au second semestre de cette année, suite à des échanges fructueux, le comité d'animation va s'ouvrir à deux associations de dimension régionale qui travaillent chacune dans son domaine au maintien et au développement d'espaces naturels et de paysages de qualité. Ces deux organismes participeront pleinement aux actions du réseau, que ce soit dans le cadre des comités d'animation, des journées thématiques d'échanges ou des publications. Une manière aussi de consolider la place du paysage dans notre région.

Les huit Parcs Naturels Régionaux d'Occitanie se sont fédérés en réseau inter-parcs, leur permettant d'harmoniser leur réponse aux sollicitations de

partenaires. Il en est ainsi de la démarche de valorisation de la filière pierre, à laquelle participent plusieurs parcs. C'est ce réseau, constitué en association, qui sera partie prenante.



Le Réseau des PNR d'Occitanie en quelques mots

En Occitanie, on compte 8 Parcs naturels régionaux, qui couvrent 23 % du territoire régional et rassemblent 684 communes.

Les Parcs naturels régionaux ont pour vocation d'asseoir un développement économique et social du territoire, tout en préservant et valorisant le patrimoine naturel, culturel et paysager.

Les huit PNR actuels sont ceux des Causses du Quercy, de l'Aubrac, des Grands Causses, du Haut-Languedoc, de la Narbonnaise en méditerranée, des Corbières-Fenouillèdes, des Pyrénées catalanes et des Pyrénées ariégeoises. Deux autres parcs sont actuellement en préfiguration : Astarac et Comminges.

L'Association Française des Arbres et des Haies Champêtres (AFAHC) en Occitanie regroupe principalement les associations « Arbres et Paysages » des différents départements, ainsi que d'autres acteurs œuvrant dans ce domaine. Depuis de nombreuses années, le réseau paysage a eu l'occasion de travailler et d'interagir avec plusieurs associations départementales, dans le Gers, dans le Tarn, en Haute-Garonne et ailleurs. D'où ce rapprochement institutionnel avec l'échelon régional. L'AFAHC devrait changer de nom en début d'année 2026, en cohérence avec l'échelon national, pour s'appeler « Réseau Haies Occitanie ».



L'AFAHC en quelques mots

L'AFAHC-Occitanie (futur Réseau Haies Occitanie) regroupe les différents opérateurs départementaux qui agissent pour l'arbre hors forêt dans les 13 départements de la région. Les plus anciennes structures œuvrent depuis une trentaine d'années.

Elle permet un lien avec le Réseau Haies France au niveau national et une intervention à l'échelle régionale. Elle porte des actions autour de la valorisation et la préservation de tous les arbres en dehors de la forêt : haies champêtres, bosquets, alignements, pré-verger, arbres isolés.

Plusieurs programmes régionaux sont menés au sein de toute ou partie de la région, permettant la montée en compétence et la mutualisation entre ses membres, la sensibilisation et la formation en établissement d'enseignement agricole, l'accompagnement à la gestion durable des linéaires de haies ou encore l'animation territoriale permettant d'aboutir à l'implantation d'arbres et de haies sur des territoires à enjeux (érosion des sols, biodiversité...)

Le début de l'année 2026 sera consacré à la signature de l'avenant de la convention partenariale actuelle, en vue d'intégrer pleinement ces deux réseaux.

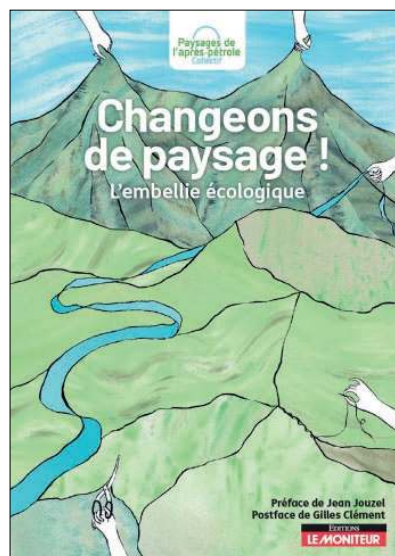
Des événements seront organisés rapidement avec ces nouveaux partenaires.

Présentation de l'ouvrage « Changeons de paysage ! L'embellie écologique »

Nous vous l'annonçons dans le numéro 55 de Paysage-info, le collectif Paysage de l'Après-Pétrole a sorti un nouvel ouvrage aux éditions du Moniteur, synthétisant une quarantaine de contributions des auteurs de « Signé PAP », articles thématiques mensuels en lien avec le paysage.

Sorti en septembre 2025, cet ouvrage est présenté un peu partout en France. Le réseau paysage Occitanie a proposé qu'une des haltes se fasse à Toulouse. Le CAUE de Haute-Garonne a répondu favorablement à cette proposition.

Il est prévu que cette présentation se fasse le 31 mars 2026, au 24 cours Croix Baragnon, dans les locaux du CAUE. Cet événement est publié sur le site internet du réseau. Compte tenu du nombre limité de places (85 places), une inscription est obligatoire. Elle sera possible à partir de début mars seulement et jusqu'au 24 mars au plus tard.



<https://www.reseau-paysage-occitanie.fr/evenement/presentation-de-louvrage-changeons-de-paysage/>

Vous pouvez retrouver un entretien filmé avec Odile Marcel et Jean-Pierre Thibault, à la librairie Mollat de Bordeaux en octobre dernier :

<https://www.youtube.com/watch?v=v0i0XZQe8JM>

Vous pouvez aussi retrouver toutes les dates, les lieux, ainsi que la liste des intervenants de la tournée nationale ici :

<https://www.paysages-apres-petrole.org/soiree-de-lancement-du-nouvel-ouvrage-pap>

Zoom sur...

Les sites classés et les grands sites au service des paysages d'exception

Les sites classés

Les paysages d'exception bénéficient d'une reconnaissance au travers d'outils de protection (sites classés et inscrits) mais aussi d'outils de gestion (grands sites) qui ont pour vocation à transmettre un patrimoine paysager unique et reconnu.

La loi du 21 avril 1906 constitue le plus ancien texte législatif s'intéressant à la conservation

des paysages et monuments naturels. Dans un contexte de prise de conscience de la fragilité des paysages face aux excès de l'industrialisation, elle encadre la protection des monuments naturels en vue de les sauvegarder.



La loi du 2 mai 1930 clarifie l'application de la loi initiale de 1906 et la complète en élargissant les critères de protection. Elle prévoit la possibilité d'inventorier les lieux dont le caractère exceptionnel justifie une reconnaissance et une protection par la nation. Cette loi fondatrice a été codifiée en 2000 dans le code de l'environnement aux articles L.341-1 et suivants.

Ce corpus réglementaire vise à préserver de toute atteinte grave (destruction, altération, banalisation) les monuments naturels et les sites. Après classement, les sites constituent un patrimoine national protégé où est instituée une servitude d'utilité publique entraînant le contrôle de tous travaux susceptibles de modifier l'état ou l'aspect du site par une autorisation spéciale de l'État.

En Occitanie, on recense 299 sites classés, couvrant plus de 252 000 ha, soit 3,35 % du territoire.

<https://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/la-protection-des-sites-a26381.html>

Certains de ces sites ont fait l'objet d'un « cahier de gestion » qui constitue un cadre de référence pour les projets au sein de ces espaces. Bien que non réglementaire, il définit ce qu'il est possible de faire et ce qui ne l'est pas au sein du site classé concerné.

Les Grands Sites de France

La notion de « Grand Site » trouve son origine dans la politique publique conçue en 1976 par l'État dans certains sites classés parmi les plus renommés et les plus fréquentés. Il s'agissait de restaurer les qualités qui avaient fait la renommée du lieu, et d'assurer l'accueil des nombreux visiteurs tout en préservant l'intégrité du site.

De véritables partenariats entre l'État et les collectivités se sont créés, et la politique en faveur des

Grands Sites a évolué pour devenir une politique de préservation et de gestion durable de ces territoires particuliers, qui ont en commun d'être des territoires remarquables — pour leurs dimensions paysagère, naturelle et culturelle — d'être classés pour une partie significative de leur territoire, d'accueillir un large public dont la présence menace la qualité patrimoniale du territoire, et de faire l'objet d'un consensus local pour engager une démarche ambitieuse au service du site.

Dans ce processus de projet, on distingue le « **Projet Grand Site de France** » (dénommé encore récemment Opération Grand Site) qui constitue la première étape de reconnaissance du site et qui s'accompagne d'un programme de gestion pouvant inclure des travaux d'aménagement visant à conserver ou retrouver la qualité paysagère des lieux.



Lorsque le programme est bien engagé et que la gouvernance du site a démontré ses capacités à gérer durablement son site, il peut envisager d'être labellisé « Grand Site de France ».



La loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite loi Grenelle 2, a donné un fondement juridique à ce label, désormais inscrit dans le Code de l'environnement (article L.341-15-1).

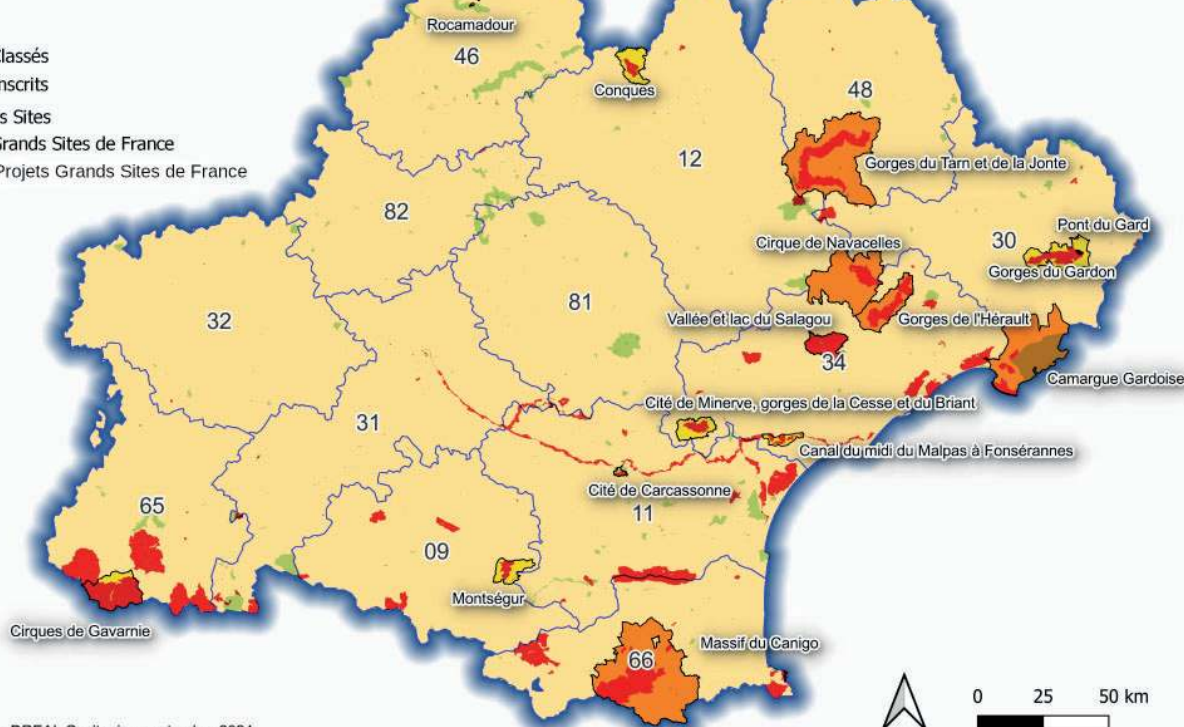
Ce label est octroyé au territoire pour une durée maximale de 8 ans, avec possibilité de renouvellement.

En Occitanie, on recense en 2025, 9 Projets Grands Sites et 6 Grands Sites de France (cf. carte suivante).

<https://www.igedd.developpement-durable.gouv.fr/les-grands-sites-de-france-la-force-federatrice-du-a3583.html>

Les sites classés et inscrits Les démarches de Grands Sites en Occitanie - 2024

- Sites
- Classés
 - Inscrits
- Grands Sites
- Grands Sites de France
 - Projets Grands Sites de France



Source DREAL Occitanie - septembre 2024

Animations, manifestations, colloques, appel à projets

CAUE du Gard – Concours photo 2026

Huitième édition du concours photo du CAUE du Gard sur le thème : **SE DÉPLACER : tout un art** – Du 15/09/2025 au 20/02/2026

À pied, à vélo, en voiture, en bus, en fauteuil roulant, en trottinette... Nos façons de nous déplacer jouent beaucoup dans notre rapport à l'espace public, à l'architecture, au paysage, et sur notre rythme de vie.

Ce thème invite à porter un regard sensible, critique ou poétique sur les multiples formes de déplacement et, avec elles, les infrastructures, plantations et mobiliers urbains qui façonnent nos villes, nos villages et nos campagnes. Il invite à explorer les mobilités dans leur diversité : chemins et voies empruntés, gestes du quotidien, interac-

tions humaines, conflits d'usages... C'est aussi une manière de questionner les transitions en cours : mobilités douces, partagées, inclusives, durables.



Les informations et le règlement du concours sont à retrouver sur la page internet dédiée :

<https://www.les-caue-occitanie.fr/gard/concours-photo-2026>

Festival des jardins métissés 2026



Une nouvelle année 2026, riche en créations, en événements et en aventures se prépare au Parc de Wesserling, en Alsace.

Chaque année, depuis plus de 20 ans, concepteurs, artistes plasticiens et paysagistes donnent vie aux jardins en réalisant des créations éphémères dans le cadre du Festival des Jardins Métissés. Pour cette nouvelle édition, nous avons décidé d'inviter nos visiteurs à découvrir l'Odyssée d'Ulysse.

Cet événement est organisé durant la période estivale (juin à octobre). Le Festival des Jardins Métissés occupe 6 parcelles de jardins aux caractéristiques variées. Le but est de mettre en valeur nos 5 jardins remarquables. Le métissage des plantes et la mixité des usages sont les maîtres mots de cette manifestation.

L'appel à candidature est ouvert depuis septembre dernier. Vous pouvez retrouver le cahier des charges de cette manifestation ici :

<https://www.parc-wesserling.fr/appele-a-candidatures-festival-des-jardins-metisses-2026>

À lire, à voir, à découvrir

LES PUBLICATIONS TECHNIQUES

**Projets de paysage n° 32 :
Paysages et aires protégées :
quelles connaissances pour quels
enjeux ? Quelles perspectives entre
recherche et action ?**



Depuis quelques années, le développement des politiques de protection et de conservation de la nature et de la biodiversité aux échelles internationale et nationale implique, entre autres, la création de nouvelles aires protégées ou l'extension de celles déjà existantes, ce qui n'est pas sans conséquence sur les paysages et leurs évolutions.

Les rédacteurs ont décidé de se positionner en utilisant le terme d'aire protégée en référence à la stratégie nationale pour les aires protégées 2030 (SNAP 2030), qui affiche comme objectif de placer 30 % du territoire français sous protection d'au moins un type d'espace protégé, et 10 % du territoire sous protection forte. Cette démarche amène en effet à s'interroger sur les modalités de la mise en œuvre de cette stratégie ainsi que sur les possibles conséquences pour les paysages et leurs évolutions.

Un dossier réalisé sous la direction de Yves Petit-Berghem et Sylvie Servain et à retrouver ici :

<https://journals.openedition.org/paysage/35067>

Adapter nos techniques de plantation pour faire face au changement climatique : guide pratique



Le CAUE de l'Aude met à la disposition des habitants, des élus et des techniciens, son guide pratique de plantation « Adapter nos techniques de plantation pour faire face au changement climatique ». Un ensemble de documents proposés dans le cadre de la formation du même nom, dispensée en novembre 2025, en partenariat avec la pépinière départementale et le Département de l'Aude.

<https://www.les-caue-occitanie.fr/publication/adapter-nos-techniques-de-plantation-pour-faire-face-au-changement-climatique-guide>

Revêtements perméables pour un stationnement responsable



Le CAUE de l'Aveyron a publié une fiche technique sur les stationnements perméables possibles. Un document à retrouver en ligne directement sur leur site :

<https://caueactu.fr/guide-technique-sur-quelques-revetements-permeables-pour-vos-parkings/>

Inventaire des paysages du Gers



Cet atlas des paysages réalisé en 2004 est consultable en ligne sur le site des CAUE d'Occitanie. Il permet de disposer des éléments représentatifs du paysage départemental, sous forme dématérialisée.

Ce qui n'empêche pas de s'interroger sur la nécessité de mettre à jour ce document de plus de 20 ans, pour rendre compte des dynamiques et des nouveaux enjeux...

<https://www.les-caue-occitanie.fr/caue32/paysages-patrimoines-gers/>

Fonds pour l'arbre – rapport d'activité 2024-2025



Le Fonds pour l'Arbre réunit un collectif de mécènes engagés sur la question des haies et Réseau Haies France, qui apporte son expertise de terrain. Ensemble, ils définissent les grandes orientations du projet. Cette dynamique collective, fondée sur la mutualisation des compétences, des visions et des ressources, offre un projet résilient, aux impacts concrets et démultipliés sur le terrain. En misant sur le mécénat collectif et sur l'intelligence du faire ensemble, le Fonds pour l'Arbre favorise l'émergence de solutions qui se déploient sur le long terme à la hauteur des enjeux posés par le dérèglement climatique et l'érosion de la biodiversité.

Ce collectif vient de publier son rapport d'activité sur la période 2024-2025, permettant de mettre en lumière l'ensemble des actions menées, grâce au soutien financier de ses mécènes.

Un document synthétique à retrouver ici :

<https://fondspourlarbre.fr/wp-content/uploads/2025/11/fpa-rapport-24-25-print.pdf>

Signé PAP n° 85 : Comment les bretonnes et les bretons perçoivent leurs paysages

Auteur : Caroline Guittet
Parution : novembre 2025



Dans le numéro 52 de paysage-info, nous nous faisons l'écho de la grande étude réalisée par l'Observatoire de l'environnement de Bretagne (OEB) sur la perception des paysages par la population.

Ce numéro de PAP revient sur cette enquête, sous la forme d'une synthèse, à partir de plus des 2 000

contributions enregistrées et des enseignements à en tirer.

LES OUVRAGES

La montagne irriguée – les canaux, le relief, les Hommes

Édition : Plume de Carotte / PNR des Pyrénées Catalanes
Auteur : Marie-Ange Lasmènes et Alain Tender
Parution : novembre 2025



Dans de nombreux territoires, des structures portent une attention particulière à la restauration et l'entretien des canaux de montagne, notamment avec le souhait de sensibiliser les usagers sur la ressource en eau, les objectifs de qualité, la gestion quantitative et la restauration des canaux.

C'est au regard de ces différents objectifs qu'est né ce projet de beau livre, autour du patrimoine que constituent les canaux d'irrigation de montagne, en particulier dans les Pyrénées catalanes.

Cet ouvrage explore le rôle vital du réseau d'irrigation gravitaire agricole, révélant un patrimoine culturel et technique unique.

Au fil des pages, les récits d'usagers, d'agriculteurs et de gestionnaires éclairent leur fonctionnement et l'organisation sociale qu'ils incarnent. Portés par un équilibre fragile face aux défis climatiques et économiques, ces canaux se dévoilent comme un exemple de gestion collective des ressources en eau.

Une ode aux savoir-faire anciens et contemporains.

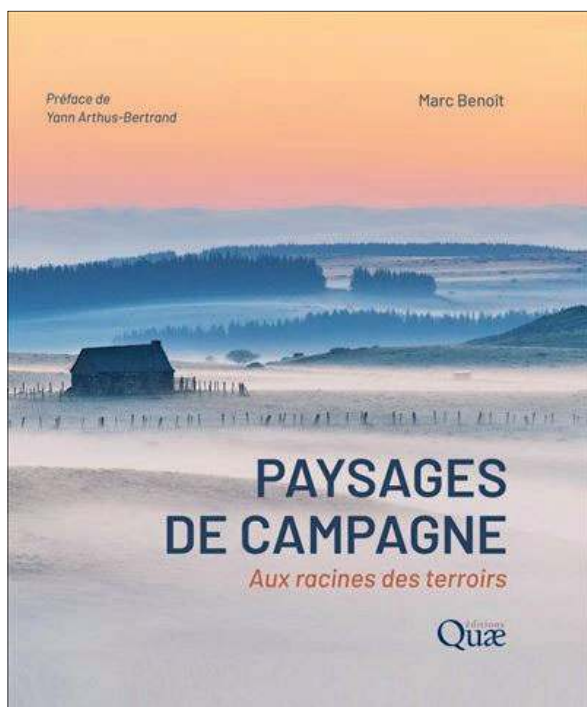
Paysages de campagnes – Aux racines des terroirs

Édition : QUAE

Auteurs : Marc Benoît

Parution : octobre 2025

Les paysages des campagnes françaises sont en perpétuel mouvement. Ils évoluent et se transforment au fil des saisons, des récoltes et des générations.



Façonné par les mains des femmes et des hommes, mais aussi par le climat, ce monde captivant dessine des formes et des textures qui ont inspiré les plus grands artistes. Des œuvres de Millet, Monet ou Van Gogh aux photographies de Yann Arthus-Bertrand, les paysages agricoles sont source d'émotion, de contemplation, de création. Ce sont les fruits d'un jeu subtil entre permanence et transformation, entre héritage et innovation.

Depuis l'apparition des villas gallo-romaines jusqu'aux récentes reconnaissances des terroirs à travers les labels AOC et IGP, les grandes transformations paysagères sont ici mises en lumière. Des champs de céréales aux vignobles en terrasse, en passant par les pâturages, vergers, oliveraies, potagers ou encore les champs d'éoliennes, chaque territoire révèle une alliance unique entre nature et savoir-faire.

Ces paysages forment une mosaïque vivante, reflet des cultures, des climats et de l'histoire agricole : un patrimoine étonnant à découvrir.

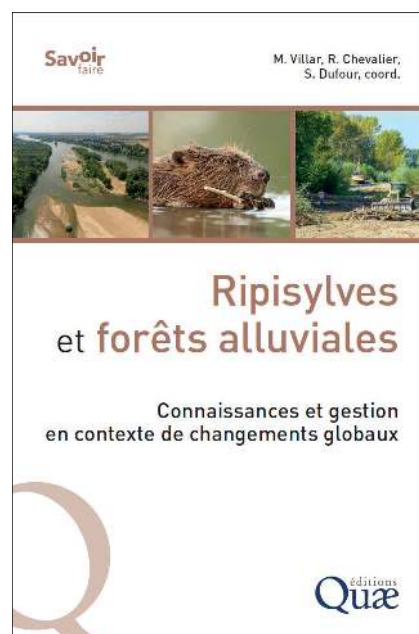
Ripisylves et forêts alluviales – Connaissances et gestion en contexte de changements globaux

Édition : Quæ

Collection : Savoir faire

Auteurs : Marc Villar, Richard Chevalier, Simon Dufou

Parution : octobre 2025



Les ripisylves et les forêts alluviales correspondent à la végétation arborescente qui se développe au bord des fleuves et des rivières. Avec le changement climatique, l'urbanisation croissante, l'agriculture intensive, les espèces exotiques envahissantes, l'endiguement et la chenalisation des cours d'eau, ces forêts sont souvent dégradées ou ont disparu. Or, elles assurent des fonctions socio-écologiques majeures en lien avec la qualité de l'eau, la réduction des risques d'inondations, la préservation de la biodiversité, le soutien des étiages, le tourisme nature, etc. Elles représentent ainsi un élément précieux de la résilience des territoires face aux changements globaux.

Cet ouvrage s'adresse aux acteurs concernés par ces milieux : les étudiants, les scientifiques, les institutions en charge de la gestion des cours d'eau et de la biodiversité, les forestiers, les bureaux d'études, les ONG environnementales ainsi que les décideurs. Il leur fournit les connaissances de base sur le fonctionnement des ripisylves et des forêts alluviales, enrichies des avancées scientifiques récentes. Il présente aussi divers outils et méthodes utiles pour leur caractérisation et leur suivi. Enfin, de nombreux cas concrets de gestion et de restauration sont exposés.

Cet ouvrage est édité en format papier mais aussi disponible en téléchargement ouvert :

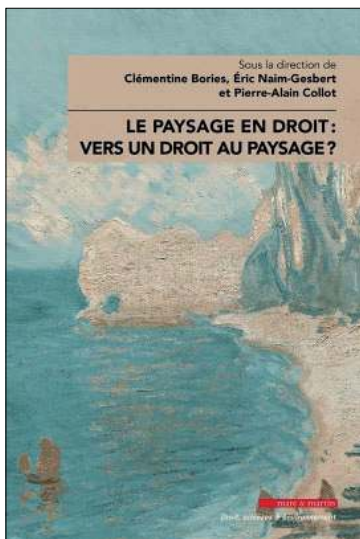
<https://www.quae-open.com/produit/345/9782759241293/ri-pisylves-et-forets-alluviales>

Le paysage en droit : vers un droit au paysage ?

Édition : Mare & Martin

Auteurs : Clémentine Bories, Pierre-Alain Collot, Eric Naim-Gesbert

Parution : août 2025



Si le paysage constitue un sujet d'étude classique en géographie, en littérature ou en histoire de l'art, il est moins habituellement saisi dans sa dimension juridique. Longtemps le paysage n'existait pas en droit, ou alors seulement sous une forme incidente, se limitant aux paysages exceptionnels, notamment au travers de la reconnaissance des sites ou des monuments naturels.

Le présent ouvrage expose ce nouvel objet du droit en explorant les racines de son apparition, et en mettant en lumière son développement contemporain dans les ordres juridiques français et international.

Les différentes contributions visent à identifier les éléments constitutifs du paysage en proposant des définitions, des méthodes et des discours, avec l'ambition de construire une nouvelle épistémologie juridique. Aussi les figures multiples du paysage sont-elles étudiées : paysages d'outre-mer, paysages vernaculaires, paysages maritimes et littoraux.

Le paysage est également envisagé dans la relation qu'il entretient avec l'agriculture et avec l'urbanisme.

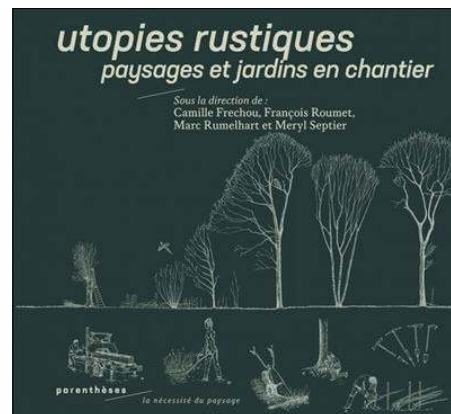
Utopies rustiques - Paysages et jardins en chantier

Édition : Parenthèse

Collection : La nécessité du paysage

Auteurs : Camille Frechou, François Roumet, Marc Rumelhart, Meryl Septier

Parution : novembre 2025



À partir des années 1980, à l'école de paysage de Versailles (ENSP), de nouvelles manières d'imaginer et transformer les paysages s'élaborent, accordant une place majeure à l'écologie de terrain dans l'aménagement des espaces publics urbains et ruraux. Des ateliers pédagogiques mettent le vivant au centre des préoccupations en cultivant l'économie des moyens matériels, le réemploi des déchets comme ressources, les vertus des expériences collectives. En 2015, devant l'intérêt suscité par ces expériences, une trentaine de jeunes paysagistes et cinq enseignants du département Écologie s'engagent alors à les décrire pour les partager. Sur la base d'un travail résolument collectif, ils produisent une vingtaine de récits.

En introduction sont synthétisés les ingrédients d'une attitude rustique dans les projets de paysage. Cette posture repose sur un travail de terrain mettant à profit les ressources du lieu par les pratiques jardinières et paysannes adaptées. Elle abandonne l'idée de concevoir un projet parvenu à son terme pour mettre en route un processus dans lequel l'espace est transformé par étapes réalisables. Les retours d'expérience sont ordonnés dans l'ouvrage en trois chapitres.

« Le carré de pieds-mères (raciner) » réunit trois expériences fondatrices conduites par ou avec des étudiants qui brûlent d'exporter leur savoir-faire jardinier, nouvelle composante de leur formation.

Chapitre central et pilier de l'ouvrage, « La pépinière (bourgeonner) » est le recueil de sept projets qui déploient l'éventail des expériences dans une

belle diversité d'échelles et de temps d'interventions

Enfin « Le verger (fructifier) » regroupe les récits de projets de maturation, certains initiés précédemment, où s'inventent des exercices originaux du métier, des méthodes et des manières de durer... en se transformant.

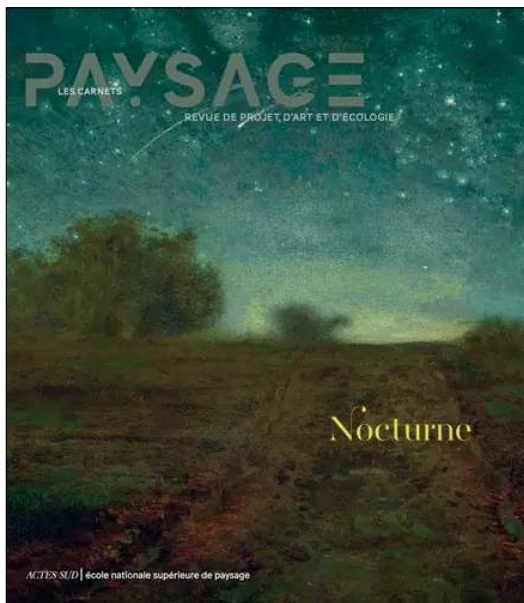
Au total, cet ouvrage est tout à la fois un guide de conduite du vivant fourmillant de savoirs et savoir-faire généreusement partagés et illustrés, un court traité de philosophie du projet de paysage et un récit à plusieurs voix stimulant pour proposer des horizons face à la remise en question nécessaire de toute une société.

Les carnets du paysage N° 47, automne 2025: Nocturne

Édition: Actes Sud

Auteur: Collectif

Parution: octobre 2025



La nuit affecte profondément notre rapport au paysage, au point que le paysage nocturne nous apparaît parfois comme un autre monde, étranger et même inquiétant.

Ce numéro des Carnets du paysage a pour ambition de décrire ce monde et de montrer qu'il est le lieu et l'occasion d'expériences paysagères très diverses. Passer de la lumière à l'obscurité, c'est relativiser la part du visuel dans la relation aux paysages et rendre possible l'écoute, celle des sons produits par les animaux et les humains, dans une vaste et complexe polyphonie dont on peut alors prendre conscience qu'elle nous enveloppe. Les expériences nocturnes viennent enrichir la relation sensible que nous entretenons avec le paysage. La nuit, dans une tout autre direction d'analyse,

est le moment non seulement du repos et du rêve, mais également, dans les villes et sur les routes, celui de l'entretien et de la maintenance des installations. Les paysages nocturnes sont aussi des paysages du travail. Enfin, il s'agit également d'évoquer et d'analyser les pollutions lumineuses, leurs effets notamment sur la biodiversité, et d'envisager les diverses manières de réduire ces pollutions, afin de faire des paysages nocturnes des espaces habitables.

Points de vue sur le paysage, d'hier et d'aujourd'hui

Hommage à Kongjian Yu



Kongjian Yu était un architecte paysagiste et urbaniste chinois. Il était professeur à l'université de Pékin et fondateur de Turenscape, un cabinet de design spécialisé dans l'architecture paysagère, l'urbanisme et la restauration écologique.

Kongjian Yu était devenu une référence de l'urbanisme durable. Il était connu pour le concept de « villes éponges » qui consiste notamment à remplacer les revêtements urbains par des matières poreuses et des espaces verts, afin de mieux absorber l'eau dans le sol pour faire face aux risques d'inondation. Il avait conceptualisé ce principe dès 1995.

Il est décédé à l'âge de 62 ans dans un accident aérien au Brésil en septembre dernier.

Vous pouvez retrouver des informations sur le concept de la ville éponge sur le site de la fabrique de la cité :

<https://www.lafabriquedelacite.com/publications/retour-sur-le-programme-des-villes-eponges-chinoises/>



Directeur de publication

Alain MONTEIL

directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Occitanie par intérim

Comité de rédaction

Philippe LABAUME

Alain GUGLIELMETTI

et le comité d'animation du Réseau Paysage Occitanie

Contact :

Réseau Paysage Occitanie

reseau-paysage.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr



Le Réseau Régional est co-piloté par la DREAL et l'Union Régionale des CAUE Occitanie.